



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2021, tenue à 20 h 00 par conférence téléphonique.

Sont présents à cette conférence :

Monsieur	Michel Côté	Maire
Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
Madame	Mylène Gauthier	Conseillère, siège no 2
Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4
Monsieur	Réginald Dionne	Conseiller, siège no 5
Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par voie téléphonique Madame Annie Fraser, directrice-générale et secrétaire-trésorière.

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-03-36 Sur la proposition de madame Mylène Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

Adoptée

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### 3. ADMINISTRATION

#### 3.1. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 21-02-14

#### 3.2. POLITIQUE DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

#### 3.3. FORMATION POUR LE PRÉSIDENT DES ÉLECTIONS AVEC ADMQ

#### 3.4. CONTRIBUTION À LA FONDATION DE LA SANTÉ DE LA MITIS

#### 3.5. APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

#### 3.6. TRANSMISSION À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR DÉFAUT DE PAIEMENTS DES TAXES MUNICIPALES

#### 3.7. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021

### 4. TRÉSORERIE

#### 4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

##### 4.1.1. Engagements des dépenses

### 5. TRAVAUX MUNICIPAUX

**5.1. PERMIS D'INTERVENTION ET DE VOIRIE 2021-MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**6. URBANISME**

**7. LOISIRS ET CULTURE**

**7.1. DEMANDE DE CONTRIBUTION DE COSMOSS LA MITIS**

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8.1. RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION EN EAU POTABLE**

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée

## **2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

21-03-37 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 8 février 2021.

Adoptée

## **3. ADMINISTRATION**

### **3.1. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 21-02-14**

21-03-38 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler la résolution 21-02-14 portant sur l'engagement d'une secrétaire.

Adoptée

### **3.2. POLITIQUE DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL**

21-03-39 Sur la proposition de madame Mylène Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la révision de la Politique sur le harcèlement en utilisant les services professionnels de la FQM; de déposer à nouveau auprès des membres du conseil et des employés la politique en vigueur ainsi que de rappeler à tous leurs obligations et leurs droits découlant de cette politique et de la loi (LNT) qui l'encadre.

Adoptée

### **3.3. FORMATION POUR LE PRÉSIDENT DES ÉLECTIONS AVEC ADMQ**

21-03-40 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la direction générale à suivre la formation pour les président d'élection avec l'ADMQ en collaboration avec Élections Québec au coût de 225,00\$.

Adoptée

### **3.4. CONTRIBUTION À LA FONDATION DE LA SANTÉ DE LA MITIS**

21-03-41 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 500,00 \$ à la Fondation de la Santé de La Mitis qui a pour objectif de maintenir l'accessibilité aux services et d'offrir des soins de qualité empreints d'humanité et d'efficacité dans notre région.

Adoptée

### **3.5. APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

21-03-42 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des personnes endettées envers la Municipalité préparée par la secrétaire-trésorière et soumise aux membres du conseil municipal, conformément à l'article 1022 du Code municipal du Québec. (L.R.Q., C027.1)

Adoptée

### **3.6. TRANSMISSION À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR DÉFAUT DE PAIEMENTS DES TAXES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire ;

**CONSIDÉRANT QU'IL** est dans l'intérêt de la municipalité de transmettre au bureau de la MRC de la Mitis, la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal* ;

**EN CONSEQUENCE,**

21-03-43 Il est proposé par monsieur Réginald Dionne et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice-générale et secrétaire-trésorière, transmettre, avant le 19 mars 2021, au bureau de la MRC de La Mitis, la liste des immeubles jointe en annexe, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente ;

**QU'UNE** copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la Commission scolaire.

Adoptée

**3.7. MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2021**

**CONSIDÉRANT** les contraintes engendrées par la pandémie qui exige un couvre-feu à 21h30 ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal souhaite améliorer l'accessibilité aux séances du conseil dans le contexte sanitaire actuel ;

**POUR CES MOTIFS :**

21-03-44 Il est proposé par madame Carole Ferraris et résolue à l'unanimité des conseillers de modifier l'heure des séances du conseil municipal durant toute la période de la pandémie. Par conséquent, les séances auront lieu à 19h00 à partir du mois d'avril 2021 étant entendu que les dates des séances du conseil municipal demeurent les mêmes.

Adoptée

**4. TRÉSORERIE**

**4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES**

La direction informe les membres du conseil municipal que la majorité des points habituellement traités dans la section **TRÉSORERIE** sont reportés à la séance extraordinaire du 8 mars considérant la situation des ressources humaines dans le secteur administratif.

**4.1.1. Engagements des dépenses**

21-03-45 Sur la proposition de madame Mylène Gauthier, la résolution d'engager les dépenses suivantes pour un montant total de 13 085.81 \$, taxes en sus est rejetée.

<b>1. ADMINISTRATION</b>	
Ordinateur poste de secrétariat	1 300,00 \$
Installation Licence PG supplémentaire (système comptable)	80,00 \$
Chaises de bureau	1 200,00 \$
<b>TOTAL D'ADMINISTRATION :</b>	<b>2 580,00 \$</b>

**2. VOIRIE**

Enfonceur à pieux	3 800.00 \$
Bois-Fabrication poubelles	2 300.00 \$
Inventaire Garage	800.00 \$
Divers	2 000.00 \$
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>8 900.00 \$</b>
<b>3. AUTORISÉ/DÉLÉGATION DE POUVOIR DG</b>	
Cain Lamarre-Avocat en Droit du Travail	1 605.81 \$
<b>TOTAL AUTORISATION/ DÉLÉGATION DE POUVOIR</b>	<b>1 605.81 \$</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES DE MARS 2021</b>	<b>13 085.81 \$</b>

Mesdames Dolorès Bélanger, Francine Bezeau et Marie-France Dupont sont principalement contre les dépenses Enfonceur de pieux et Chaise de bureau. Monsieur Réginald Dionne est principalement contre les mêmes dépenses. Madame Carole Ferraris vote pour.

Rejetée

21-03-46 Sur la contre-proposition de madame Mylène Gauthier, il est résolu à l'unanimité d'engager les dépenses suivantes pour un montant total de 8 785.81 \$, taxes en sus.

<b>1. ADMINISTRATION</b>	
Ordinateur poste de secrétariat	1 300,00 \$
Installation Licence PG supplémentaire (système comptable)	80.00 \$
Chaise de bureau (1)	500.00 \$
<b>TOTAL D'ADMINISTRATION :</b>	<b>1 880.00 \$</b>
<b>2. VOIRIE</b>	
Enfonceur à pieux	0.00 \$
Bois-Fabrication poubelles	2 300.00 \$
Inventaire Garage	800.00 \$
Divers	2 000.00 \$
<b>TOTAL VOIRIE</b>	<b>5 100.00 \$</b>
<b>3. AUTORISÉ/DÉLÉGATION DE POUVOIR DG</b>	
Cain Lamarre-Avocat Droit du Travail	1 605.81 \$
<b>TOTAL AUTORISATION/ DÉLÉGATION DE POUVOIR</b>	<b>1 605.81 \$</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES DE MARS 2021</b>	<b>8 785.81 \$</b>

Adoptée

## 5. TRAVAUX MUNICIPAUX

### 5.1. PERMIS D'INTERVENTION ET DE VOIRIE 2021-MINISTÈRE DES TRANSPORTS

<b>ATTENDU QUE</b>	la Municipalité doit exécuter des travaux pour l'emprise de routes à l'entretien du ministère des Transports ;
<b>ATTENDU QUE</b>	la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;
<b>ATTENDU QUE</b>	la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports ;
<b>ATTENDU QUE</b>	la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;
<b>ATTENDU QU'</b>	il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère du Transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère ;

**POUR CES RAISONS :**

20-03-47 Il est proposé par madame Carole Ferraris et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici demande au ministère des Transport les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2021 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit Ministère, et qu'à cette fin, autorise la directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer lesdits permis d'intervention.

Adoptée

**6. URBANISME**

**7. LOISIRS ET CULTURE**

**7.1. DEMANDE DE CONTRIBUTION DE COSMOSS LA MITIS**

21-03-48 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 100,00\$ à COSMOSS La Mitis qui vise à mettre en place un camp de plein air s'adressant aux adolescents de l'ensemble du territoire de La Mitis.

Adoptée

**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8.1. RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION EN EAU POTABLE**

21-03-49 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le certificat de qualification en eau potable de M. Ken Vautour au coût de 118,00\$.


Adoptée

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**


21-03-50 Sur la proposition de madame Mylène Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de levée la séance, il est 20 h 33, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

  
\_\_\_\_\_  
Michel Côté, maire

\_\_\_\_\_  
Annie Fraser, directrice-générale &  
Secrétaire-trésorière

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
\_\_\_\_\_  
Michel Côté, maire

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
BELL25	BELL MOBILITE INC.										
28-02-21	691	193.00-	54 11200 000								
	FÉVRIER 2021	193.00	.00	55 13100 000							
CAP50	LA CAPITALE										
28-02-21	692	1,844.88-	54 11200 000								
	FÉVRIER 2021	1,844.88	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
28-02-21	693	298.45-	54 11200 000								
	612702410649	298.45	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
28-02-21	694	1,183.49-	54 11200 000								
	615402356549	1,183.49	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
28-02-21	695	854.54-	54 11200 000								
	660402245404	854.54	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
28-02-21	696	339.37-	54 11200 000								
	686502491105	339.37	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
28-02-21	697	31.36-	54 11200 000								
	686502491106	31.36	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
28-02-21	698	14.49-	54 11200 000								
	740902568663	14.49	.00	55 13100 000							
HYDR50	HYDRO-QUEBEC										
28-02-21	699	317.55-	54 11200 000								
	740902568664	317.55	.00	55 13100 000							
SOCI25	SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTO. QC										
28-02-21	700	8,615.89-	54 11200 000								
	36006691937057	8,615.89	.00	55 13100 000							
TELU50	TELUS QUEBEC										
28-02-21	701	709.98-	54 11200 000								
	FÉVRIER 2021	709.98	.00	55 13100 000							
TELU50	TELUS QUEBEC										
28-02-21	702	68.13-	54 11200 000								
	FÉVRIER 2021-L	68.13	.00	55 13100 000							

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
VISA50 SERVICES DE CARTES DESJARDINS											
28-02-21	703	258.69-	54 11200 000								
	FQM-FORMATION	258.69	.00	55 13100 000							
-----											
	13 PRELEV.	14,729.82-			.00						
	*TOT. FACT.*	14,729.82	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

S O M M A I R E D E S R E P A R T I T I O N S

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	14,729.82-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	14,729.82	
		*** TOTAL ***	.00	







DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
20 CHEQUES		183,864.46-			.00						
*TOT. FACT.*		183,864.46	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	183,864.46-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	183,864.46	
*** TOTAL ***			.00	